

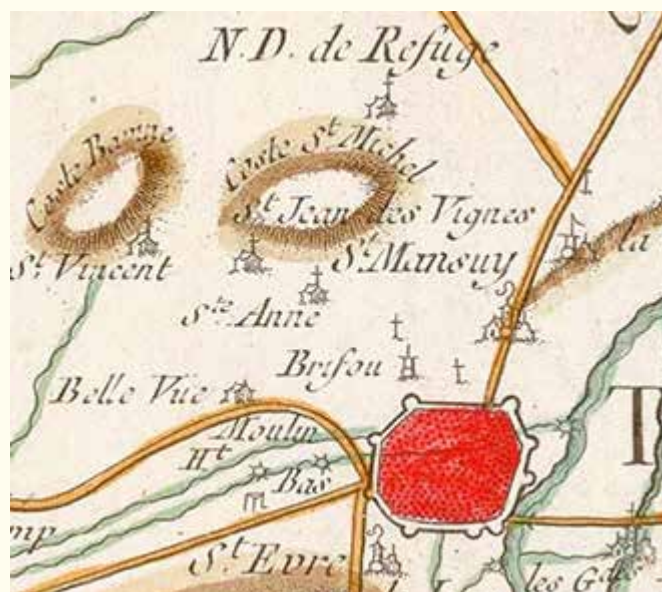
Manifestations de la piété populaire dans le Toullois (XVIII^e- XIX^e siècles)

Il n'y a pas si longtemps encore, la piété populaire s'exprimait selon des traditions très anciennes. Les campagnes en étaient les dépositaires privilégiées. Les archives datant du XVIII^e siècle nous en parlent parfois pour la confronter à la rigueur des Lumières. Celles du temps de la Révolution nous montrent abondamment la lutte sans pitié que les autorités menèrent contre les traditions religieuses au nom de la lutte contre le fanatisme et les superstitions. Les sources écrites du XIX^e siècle s'attachent plutôt à en rappeler le souvenir tout en recentrant la piété sur les fondamentaux enseignés par l'Eglise. Les lignes qui suivent ne concernent bien sûr que les manifestations visibles de la piété populaire. Il ne faut pas oublier qu'en matière religieuse « l'essentiel est invisible pour les yeux ¹ ».

Considérons tout d'abord la situation à Toulville. Au XVIII^e siècle déjà et plus encore après la Révolution le « grand détachement ² » vis-à-vis de la religion avait déjà relégué les formes populaires de la piété dans l'ombre. Malgré l'omniprésence de l'Eglise catholique dans la ville épiscopale de Toul avant 1789, il y a des signes qui ne trompent pas. Les archives s'en font parfois l'écho. Bien avant le XVIII^e siècle, en 1625 déjà, le chapitre de la cathédrale avait, par exemple, fait retirer « une image de l'Annonciation placée à la descente des degrés du cloître pour aller à Saint-Jean, étant devenue l'objet de quelque superstition ». En 1717, l'évêque, Mgr de Camilly avait interdit la présence de la figure du dragon ³ dans les processions des Rogations. D'autres observations peuvent être faites à propos d'objets de dévotion populaire chers aux Toullois. Le chapitre cathédral avait fait retirer, en 1761, la statue miraculeuse de Notre-Dame-au-Pied-d'Argent du fond de l'abside où elle se trouvait à l'honneur pour la placer dans le transept méridional, un emplacement moins solennel et moins avantageux. De même avait-il fait alors supprimer tout ce qui marquait solennellement l'emplacement du tombeau de Saint-Gérard dans la cathédrale pour n'y

garder qu'une simple pierre avec une inscription gravée. Pour le clergé, la vénération des reliques ⁴ et des images des saints devait être strictement encadrée et contrôlée.

On n'a guère de témoignages concernant la piété populaire à Toul au XVIII^e siècle, avant la Révolution. Mais on ne peut douter qu'en ville elle se soit alors davantage manifestée par la présence à des cérémonies spectaculaires que par les gestes et croyances simples hérités de séculaires dévotions individuelles. Les mandements des évêques fustigeant le non-respect à Toul des prescriptions religieuses concernant les dimanches en disent long sur la pratique d'alors. Nous ne connaissons aucune source écrite de cette époque évoquant des pèlerinages à la cathédrale.



Extrait de la carte de Cassini de Thury, 1759. Sont ici figurées certaines chapelles et croix dispersées à travers le vignoble au nord de la ville de Toul

1. Pour reprendre la formule d'Antoine de Saint-Exupéry dans *Le Petit Prince*, ce conte connu dans le monde entier qui fut publié pour la première fois en 1943.

2. Sur ce point au XVIII^e siècle : J.-P. AUBE, *Toul la petite évêchoise. Une ville de Lorraine à la fin de l'Ancien Régime*, Metz, 2015. Pour le XIX^e siècle : J.-P. AUBÉ, *Toul la bourgeoise (1789-1848). Les*

effets de la Révolution et de l'Empire sur une ville de Lorraine. Metz, 2017.

3. L'équivalent toullois du Graouilly de Metz.

4. À la cathédrale des services officiels étaient organisés pour la vénération des reliques, du 2 août au 16 septembre.



Ex-voto réalisé par François Alliot (1654-1708), rappelant le miracle de Notre-Dame-au-Pied-d'Argent (1284). Cette dévotion est restée chère aux Toullois. (Musée d'Art et d'Histoire M. Hachet, de Toul.)

L'expression « à grand concours du peuple » utilisée pour évoquer les grandes processions annuelles emmenant à travers la ville le saint Clou ou la châsse de saint Mansuy venue de l'abbaye du même nom, n'est plus qu'une simple formule destinée à rassurer. On sait en revanche que les chapelles hors-les-murs étaient alors vandalisées ou en ruines. Celle de Saint-Urbain était complètement à l'abandon⁵. Quant à ce qu'il restait de l'ermitage du Mont-Saint-Michel cela avait été définitivement détruit vers 1738⁶. Une seule chapelle trouvait, semble-t-il, encore un certain intérêt populaire : la chapelle de Gare-le-Col appelée aussi chapelle de

Notre-Dame-de-Valcourt. Elle tombait en ruines au milieu du XVIII^e siècle mais on s'y rendait encore. Elle était connue pour les sortes de pratiques divinatoires concernant les enfants qui se pratiquaient dans un bassin d'eau situé à proximité⁷. Dans son écrin de verdure, loin de la ville, cette chapelle était visitée pour des raisons qui n'étaient toujours pieuses. Pourtant la piété populaire continuait à y laisser des offrandes « pouvant aller jusqu'à cinquante livres par an » depuis 1758 car « on racontait qu'il s'y faisait des miracles ». Sans doute cette affluence était-elle stimulée par les indulgences⁸ accordées par le pape à la fin du Moyen-Age. Comme c'était le cas pour toutes les chapelles champêtres, le sacré y côtoyait le profane. L'endroit était surtout un but de sortie fréquenté en particulier par les jeunes désireux de se retrouver loin de la surveillance familiale. Après la Révolution, les curés de Toul déployèrent beaucoup d'énergie à relancer, sous leur contrôle, la piété populaire. La pratique religieuse étant devenue très faible⁹, cette piété populaire était désormais très confidentielle. On refit une statue de Notre-Dame-au-Pied-d'Argent, la précédente ayant disparu lors des saisies révolutionnaires. Le culte des grands saints locaux, saint Mansuy et saint Gérard fut relancé. Certaines chapelles champêtres furent reconstruites sous la Restauration. Quant à la chapelle de Valcourt, elle était désormais propriété privée. Tous ces efforts eurent peu d'effets, semble-t-il, sur la pratique religieuse¹⁰. À la fin du XIX^e siècle même les enfants avaient déserté les processions. Ils n'allaient plus au catéchisme. L'attachement aux formes visibles de la pratique religieuse continuait de n'exister que dans une petite minorité de familles. Ce sont ces dernières qui, à la fin du XIX^e siècle, participaient aux pèlerinages organisés par les curés de Toul à Sion dans le Saintois ou, très loin de Toul, à Lourdes.

Ce n'est pas tant en ville que dans les campagnes que la piété populaire se manifestait le plus. Les curés y montraient bien moins de réticences à son expression qu'en ville. En ville, les autorités religieuses insistaient sur la nécessité d'une direction spirituelle et d'un culte christocentré. Les autorités civiles s'en méfiaient au nom de la raison et même de l'ordre public. La République de l'an II avait ordonné de faire disparaître

5. Cette dernière « servait d'abri aux vigneron quand il pleut et aussi de refuge des filles débauchées qui y viennent la nuit avec des soldats ».

6. On disait alors « que ce qui restait de sa chapelle avait été jeté bas par les écoliers et les polissons ». (Sic)

7. On plongeait dans l'eau du bassin un vêtement du malade. « S'il flottait, on croyait à la guérison ; s'il coulait au fond, on devait se résoudre à penser que la mort serait certaine ». Ces façons de faire probatiques, purement irrationnelles, étaient de plus en plus mal

vues. Si certains curés ne voyaient dans ces pratiques « ni abus, ni bizarreries », d'autres y voyaient superstition pure et simple.

8. Le pape Eugène IV avait en 1440 institué des indulgences pour ceux qui visitaient la chapelle et y faisaient aumône pour son entretien.

9. Tout au plus deux Toullois sur dix, selon nos calculs, « faisaient leurs Pâques ».

10. J.-P. AUBE, La perte d'influence de l'Eglise catholique, à Toul (1815-1848), *Le Pays lorrain*, vol. 101, juin 2020, n°2, p.123-128,

« tous les signes d'obscurantisme et de fanatisme ». Les résultats avaient été moins radicaux à la campagne qu'en ville. Certaines chapelles rurales avaient disparu. D'autres, achetées comme biens nationaux pendant la Révolution, avaient été préservées. Au XVIII^e siècle, contrairement à celles du ban de Toul, la plupart des chapelles des campagnes toulaises étaient encore bien entretenues. C'était le cas par exemple de celle de Notre-Dame-des-Gouttes, à Housselmont ¹¹. Celles de Notre-Dame-de-Consolation ¹² à Lucey, de Sainte-Menne à Blénod, de Saint-Jacques à Flirey, constituaient autant de buts de pèlerinage, loin des murs de Toul, dans la campagne profonde. On y allait chercher le réconfort de l'âme, la guérison du corps ou tout simplement une protection contre le malheur. Certaines chapelles rurales avaient donc subsisté ou avaient été reconstruites au XIX^e siècle. Il en est de même pour les croix de ban et pour la statuaire publique. La bienveillance ou même la résistance d'une partie de la population avaient été plus forte qu'en ville, selon les villages. C'est ainsi que certaines pratiques religieuses rurales s'appuyant sur une ferveur toute spéciale pour la Vierge Marie et les saints perdurèrent pratiquement jusque nos jours. La piété populaire s'intéressait volontiers à certaines fontaines auxquelles on attribuait des vertus miraculeuses. Coulant la plupart du temps près d'une chapelle, elles étaient souvent situées dans la campagne profonde. Ces sources ou fontaines pouvaient déjà être placées sous la protection d'un saint dont les mérites pouvaient favoriser la guérison de certains maux du corps et de l'âme. Les enfants malades peuvent compter sur Sainte-Brigide à Bagnex, et pour les convulsions sur Saint-Christophe à Sexey-aux-Forges ou Mont-l'Étroit. On pouvait les emmener à la fontaine des Trois-Saints à Gondreville ¹³ ou à celle de Saint-Germain à Battigny. Les maladies des yeux peuvent trouver une solution à la chapelle Sainte-Barbe de Minorville, les fièvres à la Sainte-Fontaine de Sexey-les-Bois. Il est toutefois difficile de savoir quelle proportion et quelles catégories de personnes effectuaient ces pèlerinages ruraux. La plupart du temps, sources ou fontaines avaient une fonction thérapeutique bien spécifique. La fontaine Sainte-Valburge de Chaudeney avait encore, au XIX^e siècle, la vertu de guérir les maux de tête. À Boucq, celle de Saint-Pierre était miraculeuse pour les fiévreux. Les galeux pouvaient se soigner à Gélaucourt, près de Favières, avec l'eau de la fontaine Saint-André. Celle de la fontaine Sainte-Barbe, à



**Une chapelle champêtre reconstruite au XIX^e siècle. : la chapelle Sainte-Barbe à Minorville.
(Cliché J.-P. AUBÉ)**



***Vierge à l'Enfant
(XVII^e siècle)
vénérée dans
l'église Saint-
Pierre et Saint-Paul
d'Allamps.
L'humble statuaire
des villages témoigne
de la piété populaire.
(Cliché J.-P. AUBÉ)***

11. À la veille de la Révolution on pouvait y voir « un cadre sur lequel il y a un Christ et l'image de la Sainte Vierge ainsi qu'une Vierge en pierre colorée ». Il y avait aussi une stalle à quatre places, en chêne, et deux petites cloches.

12. Existait encore sous la Monarchie de Juillet transformée en maison avec écurie

13. Saints Antoine, Sébastien et Fiacre.

Minorville, avait aussi la vertu de guérir les dartres. Un peu plus loin, près de Vézelize, la fontaine Saint-Elophe de Clérey soignait les yeux, comme saint Amon savait le faire à une fontaine de Saulxerotte ¹⁴. En fait, le plus souvent, l'intercession des saints ou de Marie soignaient « toutes sortes de maladies ». À Blénod-lès-Toul, on trempait ainsi le malade ou sa chemise dans la fontaine Saint-Fiacre près de la maison des Pères de la Mission. À Allamps, Notre-Dame des Gouttes veillait sur la fontaine Saint-Jean dont l'eau était emportée à la maison comme on le fit plus tard avec celle de la grotte de Lourdes. Ces croyants faisaient bénir par un prêtre, au cours d'une messe, des réserves d'eau qu'ils faisaient boire ensuite aux malades. On attribuait volontiers le patronage de ces lieux champêtres à la Vierge Marie. Celle-ci apparaîtra d'ailleurs souvent, au XIX^e siècle, à la campagne et à des enfants de paysans. Partout, Marie représentait le recours le plus sûr quand rien n'allait plus. Les femmes trouvaient particulièrement auprès d'elle réconfort et aide. Elles se rendaient ainsi à la chapelle de Notre-Dame de Bel-Amour, à Liverdun, lui confier leurs espoirs, leurs soucis et leurs peines. Dans le reste du diocèse comme dans toute la chrétienté, existait ainsi une multitude de sources et fontaines qui faisaient miracles sous le patronage de la Vierge Marie et des saints.



Permanence des traditions. Une croix de carrefour contemporaine, de la fin du XX^e siècle, près de Lagny. (Cliché J.-P. AUBÉ)

Les croyants s'adressaient souvent aussi plus directement aux saints. Ils pouvaient aller prier devant leurs statues ou leurs reliques dans l'église paroissiale ou tout simplement les invoquer chez eux. Sainte Brigitte était ainsi invoquée à Bagneux pour les personnes à l'agonie, surtout les enfants. Saint Pierre Fourier fut particulièrement vénéré en Lorraine dès sa mort. Il en était ainsi à Lagny dont il avait, à leur prière, protégé les habitants du choléra au XIX^e siècle. À Crépey, on priait saint Lambert pour un peu tout. Saint Evre, qu'on n'invoquait plus guère alors à Toul-ville, était tout spécialement honoré dans le sud toulinois par les personnes qui voulaient recouvrer la vue comme la tradition miraculeuse locale pouvait le laisser espérer. Un curé de la région atteste encore, au milieu du XIX^e siècle, de la diversité des saints honorés par ses ouailles. Il y a sainte Libère et saint Thiébaut pour la fièvre, sainte Claire pour les yeux, sainte Barbe pour ne pas mourir sans les sacrements, sainte Apolline pour les maux de dents, sainte Agathe pour les problèmes de seins et bien d'autres encore. Saint Léger, à Lay-Saint-Rémy, soulageait les malades à condition d'utiliser l'eau d'une certaine fontaine située près de l'église et de la faire bénir. La liste est fort longue de ces saints guérisseurs dont les mérites pouvaient se manifester auprès de personnes pieuses. Les habitants d'Aingeray avaient toutefois, au XIX^e siècle, une démarche curieuse. Quand l'état d'un malade empirait, on faisait chanter pour lui, devant l'autel de Saint-Léger, un *Salve Regina*. On s'adressait aussi parfois aux saints pour la protection des troupeaux ¹⁵, comme à la chapelle Saint-Florentin de Bulligny ou au prieuré du même nom à Charmes-la-Côte. Saint Blaise aussi était invoqué pour les animaux bien que le plus souvent on s'adressât à lui pour les maux de gorge.

La piété populaire, dans les campagnes toulouses, se manifestait aussi de deux autres façons. La première était elle aussi ancrée dans la campagne profonde. Il s'agissait de la fréquentation d'anciens ermitages situés dans des forêts. L'exemple local le plus connu est celui de Saint-Gibrien à Essey-et-Maizerais, à présent disparu. Jusqu'à la première guerre mondiale, existait près de cette localité, une chapelle consacrée, depuis le XII^e siècle, à cet ermite d'origine irlandaise. Les béquilles dont les murs de la chapelle étaient encore tapissés sous la Restauration, témoignaient des guérisons de boiteux et autres personnes handicapées des jambes pour qui saint Gibrien avait la réputation de faire miracle. Le jour de sa fête, on bénissait aussi des gâteaux et pains destinés aux enfants malades. Non loin de l'ermitage, près d'une

14. Vers 1850, selon nos calculs, dans encore au moins un village sur dix du département de la Meurthe, existait une fontaine sacralisée telle que celles dont nous venons de parler.

15. Saint-Antoine était aussi invoqué, à Toul-ville, pour la protection des animaux.

fontaine, se dressait par ailleurs une chapelle de la sainte Vierge. On y apportait, parfois de très loin, les enfants morts sans baptême afin que Notre-Dame leur redonne momentanément assez de signes de vie pour qu'on puisse les baptiser. Le cas d'Essey-et-Maizerais n'est pas unique. Il y avait partout des ermitages dans des lieux retirés et propices à la sanctification, comme celui de Saint-Amon près de Favières. La ferveur populaire s'adressait aussi, parfois, aux croix qui jalonnaient les chemins des paroisses. Le cas se rencontrait par exemple à Gondreville avant la Révolution. Il y existait quatre grandes croix en pierre devant lesquelles on venait prier pour les enfants malades. Un certain nombre de croix de terroir, non seulement survécurent aux mesures de déchristianisation de l'an II, mais certaines furent même restaurées au XIX^e puis au XX^e siècles. Une dernière et étonnante manifestation de piété populaire mérite d'être signalée. Vers 1830 encore existaient à Blénod-lès-Toul des pèlerinages au tombeau de l'évêque Hugues des Hazards ¹⁶ « pour le soulagement des malades ».

On pourrait multiplier les exemples de ces manifestations anciennes de la piété populaire. Elles sont l'expression, en une autre époque que la nôtre, d'une foi vivante. C'est la foi d'une société encore très rurale qui vivait en symbiose avec la nature. Cette foi est pleine d'une sensibilité sur laquelle les écrivains romantiques de la génération de Chateaubriand ne se sont point trompés. Pour que le souffle de vie continue d'animer sa propre existence ou celle de ses proches, l'homme d'alors n'hésite pas à faire appel à l'eau pure, celle qui lave et qui guérit.

La piété populaire diffère de celle des villes, plus savante et rationnelle. On la confie de préférence aux femmes, celles qui donnent la vie et sont prêtes à tout pour leurs enfants et ces dernières s'adressent de préférence à Marie, une femme comme elles. La piété populaire est celle des humbles. Celui qui souffre s'adresse avec naturel aux saints, c'est-à-dire à des humains qui ont souffert et qui sont devenus, grâce à Dieu, après l'épreuve, à la fois des exemples à suivre et des thaumaturges. Pendant longtemps, médailles et images pieuses ¹⁷ furent autant d'autres témoignages de la foi simple du petit peuple. On peut comprendre la réticence de l'Eglise face à certaines manifestations de la piété populaire. Elles étaient parfois le prétexte

à de véritables dérives superstitieuses exacerbées par l'ignorance, la pauvreté ou le malheur. Certains curés de campagne accompagnaient pourtant bien cette piété populaire. Au XIX^e siècle, le saint curé d'Ars ne disait-il pas souvent qu'il tenait ses mérites de sainte-Philomène ? De façon générale, le clergé paroissial s'est toutefois efforcé de canaliser ¹⁸ prioritairement les dévotions populaires vers le Christ ainsi que vers Marie et quelques saints universels.

Que reste-t-il, de nos jours, de ces manifestations de piété populaire ? Au XIX^e siècle, l'exode rural a vidé les campagnes, la société s'est industrialisée puis tertiarisée. Elle s'est déchristianisée peu à peu. L'Homme a perdu le contact direct avec la nature. Il y a eu désacralisation des chapelles et fontaines champêtres ¹⁹ ainsi que des croix de ban. À Chaudeney, par exemple, l'eau de la fontaine Sainte-Valburge a été intégrée, à la fin du siècle, au réseau d'eau municipal. Les croix de ban sont devenues un patrimoine valorisé pour le tourisme. On a oublié les saints locaux. Pourtant, dans nos sociétés urbaines, quand on a un problème, il arrive qu'on interroge des médiums ou les horoscopes. L'Homme reconnaît donc toujours ses faiblesses et son incapacité à maîtriser complètement sa propre destinée. Qu'on parle de bien ou de mal, d'ondes positives ou négatives ou des bons influx des planètes, l'Homme s'interroge toujours autant sur le cours de sa vie, le bonheur, l'avenir. Il a besoin de repères concrets, d'écoute et d'aide. Les manifestations populaires de piété dont on a parlé ne sont pas forcément tout à fait disparues. Celles qui subsistent ne sauraient être toutes assimilées à du folklore. Elles ont largement abandonné leur caractère public. Il y a de moins en moins de pèlerinages et de processions. Partout la piété s'exprime désormais de façon plus confidentielle, plus personnelle. Les grands héritiers de la piété populaire sont des lieux exceptionnels, régionaux comme Sion, ou d'envergure considérable comme Lourdes. Ce sont des sanctuaires mariaux, malgré la célèbre exception de Saint-Jacques de Compostelle. Au tout début du XXI^e siècle, quelques chapelles champêtres proches de Toul, en Meuse, attiraient encore, en été, quelques pèlerins : Notre-Dame de Massey, près de Pagny-sur-Meuse, Sainte-Anne-de-Broyes à Epiez près de Vaucouleurs et Notre-Dame-de-Jevaux à Jouy-sous-les-Côtes.

Jean-Paul AUBÉ

16. Hugues des Hazards (1454-1517), soixante-quatorzième évêque de Toul, fondateur de l'église Saint-Médard dudit lieu où se trouve son tombeau.

17. Au XIX^e siècle à Toul les curés de la cathédrale tentèrent de relancer le pèlerinage à Notre-Dame-au-Pied-d'Argent en diffusant des images pieuses la représentant, avec une prière spécifique au verso.

18. Vers 1840, le curé de Blénod-lès-Toul avait par exemple interdit que la messe soit dite à la chapelle de Sainte-Menne qui avait échappé à la destruction pendant la Révolution.

19. Au XIX^e siècle on prit par exemple l'habitude de venir de Blénod et des villages environnants à l'ermitage de Sainte-Menne pour s'y amuser le deuxième dimanche après Pâques